



AVIS IMPORTANT À TOUS LES ABONNÉS DU RÉSEAU
D'AQUEDUC DU VILLAGE DE
SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

Objet : L'avis d'ébullition préventif est levé

Les analyses effectuées démontrent que l'eau répond aux normes de qualité en vigueur et qu'il n'est plus requis de la faire bouillir avant son utilisation.

Merci !

Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare
20 novembre 2020